

# Potager municipal de Lure : des légumes sains pour la cantine du collège

Lure. Un agent des espaces verts de la Ville de Lure entretient 1200 m<sup>2</sup> de jardin potager, sans produits chimiques, sur un terrain communal. Objectif : offrir une alimentation de qualité aux enfants qui fréquentent les cantines scolaires.



Sébastien Sainty, agent du service espaces verts de la Ville de Lure, gère un potager municipal destiné à alimenter les cantines scolaires. Photo ER /Guillaume MINAUX

De fin février à mi-novembre, Sébastien Sainty travaille à temps plein dans le potager municipal créé à Lure en 2020. Agent du service espaces verts de la mairie, il est à l'origine de ce projet qui a vu le jour sur un terrain communal à côté de la zone commerciale de la Maie.

## « Un super projet »

L'idée lui est venue d'un reportage à la télé sur Mouans-Sartoux, près de Cannes, où la Ville a racheté un ancien domaine agricole pour produire des légumes bio à destination de ses cantines. « Je suis allé voir le maire et je lui ai proposé qu'on fasse, nous aussi, pousser des légumes, parce que ce que mangent les enfants à la cantine n'est pas terrible ; il m'a dit que c'était un super projet », raconte Sébastien Sainty.

Depuis, celui-ci est dans son élément au milieu de ce coin de verdure en pleine ville. En ce début de printemps, ses oignons et ses carottes sont en terre. Les salades suivent, puis viendront les tomates, courgettes, poireaux, concombres, poivrons, courges, potirons, potimarrons, navets, betteraves, choux...

Entre les rangées de légumes, une quarantaine de variétés anciennes de pommiers poussent. Ils avaient été plantés à cet endroit par une association locale, les « Croqueurs de pommes ». Un verger municipal a aussi été créé, avec pêchers, mirabelliers, cerisiers, poiriers, noyers, pommiers, et même de la vigne et des kiwis. Des ruches sont installées sur la parcelle pour polliniser les fruits, les légumes et les jardins familiaux tout proches.

## **Maraîchage sur sol vivant**

Pas de produits chimiques dans le potager municipal qui s'étend désormais sur 1 200 m<sup>2</sup>. Sébastien Sainty pratique le « maraîchage sur sol vivant », une technique de la permaculture. Le principe : nourrir le sol, sans le retourner, avec des feuilles, de l'herbe de tonte, des branches broyées... Les déchets des espaces verts de Lure sont recyclés et enrichissent la terre grâce à l'action de la microfaune du sol. Objectif, désormais : obtenir la labellisation bio.

Les légumes ont surtout bénéficié jusqu'ici aux résidents de la maison « Âge et vie » de Lure. Cette année, une partie des ventes alimentera la restauration du collègue Albert-Jacquard. Mais à terme, il s'agit d'en faire profiter aussi les enfants des écoles. Pour ça, un projet de développement est porté par la Ville de Lure, qui souhaite investir dans des tunnels maraîchers et dans un puits. La commune a candidaté au Festival des solutions écologiques 2022 de la Région Bourgogne-Franche-Comté et espère recevoir un coup de pouce pour financer les investissements nécessaires, estimés à près de 60 000 euros.

EST REPUBLICAIN du 20/04/2022